



National Collaborating Centre
for Determinants of Health

Centre de collaboration nationale
des déterminants de la santé

Mind the Disruption

TRANSCRIPTION DE L'ÉPISODE DU BALADO
ET DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT

SAISON 2 | ÉPISODE 3

Disruption en matière de handicap sans pauvreté

Épisode diffusé le
12 mars 2024



Mind the Disruption est un balado sur les gens qui refusent d'accepter les choses telles qu'elles sont et qui poussent pour que tout le monde puisse vivre en meilleure santé. Des gens comme vous et moi qui aspirent à créer un monde plus juste et en meilleure santé.

Dans la deuxième saison de *Mind the Disruption*, nous explorons **les mouvements sociaux pour la justice sociale** : des groupes de personnes travaillant ensemble à construire un pouvoir collectif de changement. Tout au long de la saison, nous nous sommes plongés dans les approches visant à faire progresser l'équité raciale, à appliquer l'intersectionnalité, à renforcer le pouvoir communautaire et à travailler ensemble. Dans chaque épisode, nous citons des actions concrètes que la santé publique peut entreprendre pour travailler avec les autres au service des mouvements sociaux pour la justice sociale.

Le présent document accompagne l'enregistrement de l'épisode et est disponible en français et en anglais. Il offre une façon différente d'interagir avec le balado. Il comprend une transcription écrite de l'épisode 3 avec des citations clés, des ressources connexes et des questions de discussion pour susciter la réflexion, le partage et l'action.

ANIMATRICE



BERNICE YANFUL

Bernice Yanful Ph. D. est spécialiste du transfert des connaissances au Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé (CCNDS) et elle travaillait auparavant comme infirmière en santé publique en Ontario. Bernice se consacre à l'avancement de l'équité en santé, en mettant particulièrement l'accent sur les

systèmes alimentaires.



INVITÉS DU BALADO*



RABIA KHEDR

Rabia Khedr se consacre à l'équité et à la justice pour les personnes en situation de handicap, les femmes et les communautés diversifiées. Rabia a récemment été membre du conseil d'administration de Normes d'accessibilité Canada et commissaire à la Commission ontarienne

des droits de la personne. Elle siège au comité consultatif ministériel en matière de personnes en situation de handicap. Elle est directrice nationale du mouvement Le handicap sans pauvreté et PDG de Disability Empowerment Equality Network (DEEN) Support Services. Fondatrice de Race and Disability Canada, elle est également membre du conseil d'administration du Muslim Council of Peel et de la Fédération des femmes musulmanes. Conférencière et narratrice de documentaires, Rabia s'inspire de son expérience de la cécité et de la défense des droits de ses frères et sœurs atteints de déficiences intellectuelles. Elle a reçu de nombreuses récompenses pour ses services humanitaires, notamment la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II et le prix Daniel G. Hill pour la promotion des droits de la personne. Rabia est titulaire d'un baccalauréat ès arts (Université de Toronto) et d'une maîtrise ès arts (Université de York).



JONATHAN HELLER

Jonathan Heller (il/lui) est chercheur invité au Centre de collaboration nationale des

déterminants de la santé et Senior Health Equity Fellow à l'Institut de santé de la population de l'Université du Wisconsin. Il est cofondateur et, jusqu'en 2020, codirecteur de Human Impact Partners, un organisme à but non lucratif basé aux États-Unis dont l'objectif est de mettre le pouvoir de la santé publique au service des campagnes et des mouvements en faveur d'une société juste.

* Les invités ont fourni le contenu de leur présentation.

DESCRIPTION DE L'ÉPISODE

En tant que directrice nationale du mouvement Le handicap sans pauvreté, Rabia Khedr met en place un réseau intersectionnel dynamique dirigé par des personnes en situation de handicap. L'objectif est de mettre fin à la pauvreté de ces personnes grâce à une nouvelle prestation d'invalidité fédérale. Écoutez ou lisez cet épisode pour apprendre de Rabia pourquoi cette prestation est si nécessaire et ce qu'il reste à faire pour réaliser un changement tangible. Jonathan Heller, un chercheur invité au CCNDS, présente ensuite des stratégies pratiques que peut appliquer la santé publique pour renforcer le pouvoir communautaire et soutenir des mouvements tels que Le handicap sans pauvreté.

DANS CET ÉPISODE

- 4 [Présentation de la saison 2](#)
- 4 [Réfléchissez-y!](#)
- 5 [Présentation de cet épisode](#)
- 6 [Discussion avec Rabia Khedr](#)
- 8 La pauvreté liée au handicap au Canada
- 11 Bâtir un mouvement pour mettre fin à la pauvreté liée au handicap
- 14 S'organiser pour faire participer de manière significative les personnes en situation de handicap à l'élaboration de la prestation canadienne pour les personnes handicapées
- 17 [Discussion avec Jonathan Heller](#)
- 18 Pouvoir et équité en santé
- 19 Un cadre pour comprendre le pouvoir
- 21 Étude de cas : Le handicap sans pauvreté renforce le pouvoir communautaire
- 22 Des possibilités pour la santé publique de soutenir Le handicap sans pauvreté et de renforcer le pouvoir communautaire
- 23 [Retour sur l'épisode](#)
- 24 [Questions de réflexion](#)



CITATIONS DE LA SAISON 1

JENNIFER SCOTT

Je pense que si je sors travailler, c'est la mort à coup sûr. (Saison 1, épisode 1)

PAUL TAYLOR

C'est une série d'injustices qui permettent à certaines personnes d'accéder aux aliments auxquels d'autres personnes accèdent difficilement. (Saison 1, épisode 5)

SAMIYA ABDI

Les gens s'enlisent dans le paradigme de l'impuissance. (Saison 1, épisode 3)

HARLAN PRUDEN

Demandez-vous toujours « pourquoi ». (Saison 1, épisode 6)

SUME NDUMBE-EYOH

J'ai eu parfois l'impression que j'allais peut-être être congédiée. (Saison 1, épisode 2)

SAROM RHO

C'est l'instant où nous refusons. (Saison 1, épisode 4)

HEATHER LOKKO

Si nous ne créons pas intentionnellement un certain malaise, les choses ne changeront pas. Le statu quo perdurera, ce qui est inacceptable. (Saison 1, épisode 8)

PRÉSENTATION DE LA SAISON 2

BERNICE YANFUL (CCNDS)

Bonjour et bienvenue à la deuxième saison de *Mind the Disruption*. Je m'appelle Bernice Yanful. Je suis spécialiste du transfert des connaissances au Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé, un organisme qui met les connaissances en pratique dans le but d'améliorer la santé de tout le monde. J'ai également travaillé comme infirmière en santé publique dans un service de santé publique de l'Ontario et j'ai récemment terminé mes études doctorales à l'Université de Toronto.

Cette saison, nous discutons des mouvements sociaux pour la justice sociale : des groupes de personnes travaillant ensemble à construire un pouvoir collectif de changement et de santé pour tous. Nous nous intéresserons à une gamme de sujets avec des gens de partout au Canada. Nous parlerons de l'environnement, du statut d'immigration, de l'alimentation, de la naissance, du handicap et de la pauvreté. Nous parlerons également de racisme, de capacitisme et de colonialisme. Et enfin, nous parlerons des solutions et du pouvoir de l'action collective.

Dans chaque épisode, vous entendrez parler d'une personne disruptrice – quelqu'un qui refuse d'accepter les choses telles qu'elles sont. Cette personne voit une situation injuste ou inéquitable, et prend des mesures audacieuses et courageuses, souvent face à une résistance active. Elle travaille avec d'autres personnes pour perturber le statu quo, car elles partagent la conviction profonde qu'un monde meilleur est possible. Vous entendrez également une deuxième personne invitée, quelqu'un qui réfléchira à la façon dont la santé publique peut faire les choses différemment et mieux. À la fin de chaque épisode, nous citerons quelques actions concrètes que la santé publique peut entreprendre pour travailler avec d'autres au service des mouvements sociaux pour la justice sociale.

REBECCA CHEFF (CCNDS)

Ce balado est produit par le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. Nous aidons la communauté canadienne de la santé publique à aborder les déterminants structurels et sociaux de la santé et à faire progresser l'équité en santé. Nous faisons partie de l'un des six Centres de collaboration nationale en santé publique qui travaillent partout au Canada. Nous sommes financés par l'Agence de la santé publique du Canada. Nous sommes accueillis par l'Université St. Francis Xavier, qui se trouve en Mi'kma'ki, le territoire ancestral non cédé du peuple micmac. Ce balado s'inscrit dans le cadre de l'engagement de notre organisation à affronter les systèmes d'oppression qui se croisent et à cerner des possibilités concrètes de perturber le racisme et le colonialisme. Les points de vue exprimés dans ce balado ne reflètent pas forcément ceux de notre organisme de financement ou de notre organisme hôte.

RÉFLÉCHISSEZ-Ÿ!

Avant de lire ou d'écouter cet épisode, réfléchissez à votre compréhension actuelle des effets de la pauvreté sur les personnes en situation de handicap au Canada.

- Pourquoi la pauvreté affecte-t-elle de manière disproportionnée les personnes en situation de handicap?
- Qu'avez-vous appris à ce sujet à l'école, au travail, dans votre vie ou dans les médias?
- Comment votre travail s'inscrit-il dans cette problématique?

PRÉSENTATION DE CET ÉPISODE

« *En tant que personne en situation de handicap, je ne peux pas rester là à regarder mes pairs mendier pour que quelqu'un leur achète de la nourriture. Il n'y a pas de place pour ce genre de pauvreté dans mon Canada.* » (Traduction libre)

RABIA KHEDR

BERNICE (NARRATION)

C'était Rabia Khedr. Aujourd'hui, je lui parle du mouvement [Le handicap sans pauvreté](#), un mouvement dynamique dirigé par des personnes en situation de handicap qui a pour mission de mettre fin à la pauvreté liée au handicap au Canada. Commençons par en apprendre davantage sur le mouvement.

RABIA

Sortir de la pauvreté les personnes en situation de handicap est quelque chose qui doit être réalisé. La pauvreté liée au handicap est une urgence nationale qui exige une réponse intentionnelle et immédiate. Cette réponse permettrait de faire parvenir l'argent aux personnes en situation de handicap qui en ont le plus besoin, et rapidement, pour assurer que ce fléau ne coûte pas plus de vies.

BERNICE (NARRATION)

La pauvreté est un déterminant social de la santé important et bien documenté qui touche de façon disproportionnée les personnes en situation de handicap au Canada. Elisa, membre du mouvement [Le handicap sans pauvreté](#), décrit l'injustice de cette réalité :

ELISA | Je vais juste le dire comme ça : ce n'est pas juste. Ce n'est pas juste que nous devons nous battre pour avoir assez d'argent pour que si nous vivions seuls, je n'aurais pas à choisir entre la nourriture et l'université. ([Le handicap sans pauvreté : Elisa parle du mouvement Le handicap sans pauvreté](#))

BERNICE (NARRATION)

Des partisans comme Jen du [Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes](#) (Women's Legal Education and Action Fund) s'accordent à dire :

JEN GAMMAD | La pauvreté liée au handicap est un cercle structurel vicieux qui contribue à son inégalité substantielle. Sans sécurité financière, les femmes en situation de handicap et les personnes trans sont privées et exclues de toute une série d'activités culturelles, économiques, éducatives, politiques et sociales, et sont exposées à davantage de violence. La pauvreté enlève le choix, et ce sont les échecs des politiques qui créent et exacerbent de telles conditions. ([Vidéo ParIVU : Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées – réunion no 42, le 2 novembre 2022](#))

BERNICE (NARRATION)

Après des années de plaidoyer inlassable de la part des personnes en situation de handicap et de leurs partisans pour remédier à cette injustice, le gouvernement fédéral a promis de créer une nouvelle prestation canadienne pour les personnes handicapées sur une base mensuelle en 2020. La ministre Qualtrough, qui a elle-même un handicap, parle de l'importance de cette annonce :

MADAME CARLA QUALTROUGH (MINISTRE DE L'EMPLOI, DU DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE L'INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES) | Dans le récent discours du Trône, notre gouvernement s'est engagé à créer un Plan pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cela comprendra une prestation canadienne pour les personnes handicapées... Le Plan pour l'inclusion des personnes en situation de handicap est une prochaine étape importante dans la promotion des droits et de l'inclusion des personnes en situation de handicap. ([Vidéo ParlVU : Chambre des communes – séance no 16, le 21 octobre 2020](#))

BERNICE (NARRATION)

Le handicap sans pauvreté a été créé pour veiller à ce que le gouvernement tienne rapidement cette promesse et avec une participation significative des personnes en situation de handicap. Les défenseurs appellent cela « rien sur nous sans nous ».

Ils savent que le bénéfice ne se limite pas à l'argent. Il s'agit de s'attaquer au capacitisme, c'est-à-dire la croyance systémique qui consiste à penser que de ne pas avoir de handicap est normal et est considéré comme meilleur. Cette croyance entraîne de la discrimination et des obstacles pour les personnes en situation de handicap, qui contribuent aux inégalités sociales de santé. Le capacitisme est à l'origine de la persistance de la pauvreté liée au handicap au Canada.

En tant que stratégie de réduction de la pauvreté, la prestation canadienne pour les personnes handicapées peut offrir dignité, autonomie, inclusivité et indépendance aux personnes en situation de handicap vivant dans la pauvreté. Voici Michelle Hewitt, coprésidente du mouvement Le handicap sans pauvreté, qui parle de cette vision du changement :

MICHELLE HEWITT | Nous sommes tous unis dans le fait qu'il faut mettre fin à la pauvreté liée au handicap et que le moment est venu. ([Vidéo ParlVU : Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées – réunion no 41, le 31 octobre 2022](#))

BERNICE (NARRATION)

Depuis 2021, Rabia, notre invitée principale, est l'incroyable directrice nationale de ce mouvement. Son expérience de plus de 30 ans en tant qu'activiste dévouée pour l'équité et la justice et organisatrice communautaire a contribué à ce travail. Elle a fait progresser la justice pour les personnes en situation de handicap aux niveaux local, provincial et national. Et elle s'inspire de son expérience vécue d'aveugle et de défense des frères et sœurs atteints de déficiences intellectuelles.

Plus tard, je parlerai avec mon collègue Jonathan Heller de la façon dont la santé publique peut renforcer le pouvoir communautaire et soutenir des mouvements comme Le handicap sans pauvreté.

DISCUSSION AVEC RABIA KHEDR

BERNICE

Alors Rabia, vous êtes la directrice nationale du mouvement [Le handicap sans pauvreté](#). Parlez-moi de ce mouvement.

RABIA

Le handicap sans pauvreté est né essentiellement de la promesse faite par le premier ministre Trudeau dans le discours du Trône de septembre 2020. Il a annoncé l'engagement de son gouvernement à l'égard de la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Et les gens qui avaient travaillé dans le domaine du handicap partout au pays, à l'échelle

locale, en particulier la communauté des personnes en situation de handicap et les aidants naturels en Colombie-Britannique et ailleurs, se sont exprimées sur le sujet : « Ouah, d'accord, c'est une énorme occasion. » Le gouvernement s'est engagé à offrir une prestation canadienne pour les personnes handicapées qui sortira de la pauvreté les personnes en situation de handicap. L'engagement vient d'en haut. Nous ne pouvons pas compter sur le gouvernement seul, c'est-à-dire sur les parlementaires et la fonction publique, pour mener à bien ce projet comme nous le souhaitons et, par conséquent, nous devons commencer à bâtir un mouvement pour mettre fin à la pauvreté des personnes en situation de handicap.

« Nous ne pouvons pas compter sur le gouvernement seul, c'est-à-dire sur les parlementaires et la fonction publique, pour mener à bien ce projet comme nous le souhaitons et, par conséquent, nous devons commencer à bâtir un mouvement pour mettre fin à la pauvreté des personnes en situation de handicap. »

[Traduction libre]

RABIA KHEDR

Nous avons donc commencé une aventure, accompagnés d'un certain nombre de personnes. J'ai été invitée à animer une série de webinaires par Al Etmanski, qui a été impliqué dans le rassemblement d'un certain nombre de personnes et a estimé qu'il était temps de mettre en place une nouvelle direction, une nouvelle expérience vécue se manifestant à l'échelle nationale dans le domaine du handicap.

J'ai animé une série de webinaires et, en 2021, nous avons fini par organiser plus formellement le mouvement Le handicap sans pauvreté, et j'ai fini par en devenir la directrice nationale.

BERNICE

C'est incroyable. Revenons à la période qui a précédé votre nomination au poste de directrice nationale. Vous avez donc mentionné que quelqu'un a cédé son rôle à la direction de ce mouvement, rôle que vous pourriez assumer. Pouvez-vous me dire un peu comment ça s'est produit?

« il s'agit vraiment de partager le pouvoir, de créer un espace pour les personnes en situation de handicap et de leur offrir des possibilités afin de s'engager à un niveau pour lequel elles sont plus que qualifiées. » [Traduction libre]

RABIA KHEDR

RABIA

Historiquement, et pour être honnête avec vous, c'est la raison pour laquelle j'ai quitté le domaine du handicap au niveau national il y a quelques décennies, il n'y avait pas beaucoup de diversité quand il s'agissait de gens qui parlaient des questions sur le handicap à l'échelle nationale. Et cette personne qui avait fait beaucoup de travail pour faire avancer la sécurité financière et les droits en même temps que d'autres, tirant parti de son privilège blanc au fil des ans, a estimé qu'il était temps de faire de la place pour les autres. Comme je l'ai toujours dit, si les gens en position de pouvoir, si en particulier les hommes blancs et les femmes blanches en position de pouvoir ne font pas de place pour des gens comme moi, j'aurais beau essayer de briser le plafond de verre, je n'y arriverais pas. Donc il s'agit



vraiment de partager le pouvoir, de créer un espace pour les personnes en situation de handicap et de leur offrir des possibilités afin de s'engager à un niveau pour lequel elles sont plus que qualifiées.

BERNICE

Absolument.

RABIA

C'est l'une des raisons, l'une de mes autres implications dans le cadre de mon engagement sur toute l'année à offrir des services spirituellement et culturellement pertinents par l'entremise de DEEN Support Services et de la création de Race and Disability Canada comme initiative réunissant un certain nombre de groupes de personnes racisées en situation de handicap à l'échelle locale, et travaillant à créer des outils, des ressources ainsi que des occasions pour apporter ce genre de changement structurel et systémique dans le paysage national des personnes en situation de handicap.

BERNICE

Oui, absolument.

La pauvreté liée au handicap au Canada

BERNICE

Je me demande si vous pouvez expliquer un peu pourquoi la prestation [canadienne pour les personnes handicapées] est si importante, et comment vous espérez qu'elle changera la vie des personnes en situation de handicap.

RABIA

Nous apprenons aujourd'hui à partir des statistiques les plus récentes, tirées de la presse il y a quelques semaines, que 27 % des Canadiens vivent avec un handicap. C'est environ 8 millions de personnes.

Auparavant, nous avons évalué la pauvreté liée au handicap à 23 % de cette population, soit 1,4 million de personnes. Je pense que cela a certainement augmenté

avec cette augmentation de 5 % des déclarations d'un handicap dans ce pays. Dans la population générale, nous sommes passés de 22 % à 27 %.

Nous savons que plus de 41 % des personnes vivant dans la pauvreté vivent avec un handicap. C'est un nombre disproportionné.

Nous savons que parmi les personnes confrontées à l'insécurité alimentaire, 50 % d'entre elles sont des personnes vivant avec un handicap. Environ 50 % ou plus des personnes en situation de handicap vivant dans la pauvreté dépendent aujourd'hui des banques alimentaires.

Et nous voyons que les personnes en situation de handicap vont de plus en plus sur les réseaux sociaux quelques jours après avoir reçu leurs prestations provinciales ou venant d'autres sources de revenu fixe pour partager leur détresse : « Hey, j'ai payé mon loyer et mes factures et je n'ai pas d'argent pour manger. Je n'ai pas d'argent pour les autres nécessités de la vie. S'il vous plaît, aidez-moi. » Ils collectent donc leurs propres fonds en faisant appel à l'approvisionnement par la foule. Et pourtant, nous voyons aussi des personnes en situation de handicap dans la rue demander de l'argent.

En fait, après mon retour d'Ottawa en 2022, après avoir eu des conversations, rencontré des gens et leur avoir fait comprendre l'importance que la prestation canadienne pour les personnes handicapées devienne une loi, je suis allée faire l'épicerie. J'avais besoin de faire le plein de produits et de nécessités, et je suis allée dans une grande chaîne pour faire l'épicerie avec une amie à moi. Nous sommes sorties de la voiture, et ce monsieur nous a approchées.

Il nous a dit : « J'attends ma travailleuse sociale. Elle n'est pas encore arrivée. J'ai vraiment faim. J'ai besoin de nourriture, mais je ne peux pas aller au magasin parce qu'il est basé sur un modèle d'adhésion. J'ai un titre de transport que je peux vous donner. Pouvez-vous m'acheter les ailes de poulet qui sont en spécial aujourd'hui? Et une boisson? »

Et je lui ai répondu : « D'accord. »

J'ai vérifié avec mon amie parce qu'évidemment je ne pouvais pas le voir, et je lui ai demandé : « Tu penses qu'il est honnête? »

Elle m'a répondu : « Il est dans un fauteuil roulant. Il a manifestement un handicap. »

Et nous lui avons répondu : « OK, nous allons vous chercher de la nourriture. »

Nous sommes entrées dans le magasin. Il était bondé de monde. Nous avons attendu environ une demi-heure. Nous avons acheté des frites avec lesquelles nous avons fait un menu. Et nous sommes sorties sans avoir encore fait l'épicerie, en disant : « Je me demande s'il est toujours là dans le stationnement à nous attendre. Il a probablement renoncé. »

J'ai fait une blague avec mon amie en disant : « Mince, je ne peux pas manger les ailes de poulet parce qu'elles ne sont pas halal, elles sont toutes à toi, mais je peux manger les frites et boire le Pepsi. »

Et il était encore là à nous attendre.

J'ai dit : « Mon ami, je pensais que tu aurais renoncé à nous attendre parce que nous avons pris tellement de temps. »

Et il a répondu : « Je savais que vous reviendriez. »

Nous lui avons donné la nourriture, et il a dit : « Je suis désolé, je ne peux pas tenir tout ça, alors gardez les frites. » À cause de son fauteuil roulant, il ne pouvait tenir que le contenant des ailes de poulet et la boisson.

Il nous a à nouveau proposé le billet d'autobus, et je lui ai dit : « Je suis désolée, nous n'allons pas pouvoir l'utiliser. Merci quand même. »

Je lui ai demandé : « Avez-vous entendu parler du projet de loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées et du travail que nous faisons sur la pauvreté liée au handicap? »

Et il m'a répondu : « J'en ai entendu parler, mais est-ce que ça va vraiment se faire? »

J'ai pris son nom, et je lui ai dit : « W., je vous promets que ça va arriver. » Et je le pensais.

Je le pensais parce qu'en tant que personne en situation de handicap, je ne peux pas rester là à regarder mes pairs mendier pour que quelqu'un leur achète de la nourriture. Il n'y a pas de place pour ce genre de pauvreté dans mon Canada. Pas dans mon Canada. Pas dans ce pays d'abondance.

Pas dans ce pays que nous avons occupé, qui a été confié à nos peuples autochtones, qui le partagent en abondance les uns avec les autres, qui l'ont partagé ouvertement avec leurs colonisateurs et qui ont été exploités. Pour moi, la vérité, la réconciliation et la justice pour les personnes en situation de handicap vont de pair, localement et mondialement, et je veux voir la fin de la pauvreté des personnes en situation de handicap dans ce pays.

Nous sommes à l'aube d'une occasion de changement du système. S'attaquer de front à la pauvreté des personnes en situation de handicap grâce à une prestation complémentaire nationale qui élève les personnes au seuil de pauvreté.

Et le seuil de pauvreté aujourd'hui à l'échelle nationale se situe à environ 2 300 \$, à peu près.

BERNICE

C'est un montant mensuel. Mensuellement, c'est ça?

RABIA

Oui, mensuel. Et les personnes en situation de handicap qui touchent des prestations fixes reçoivent jusqu'à 30 % en dessous de ce seuil de pauvreté.

BERNICE

Waouh!

RABIA

Je peux parler de l'Ontario. Mon frère a une déficience intellectuelle, vous savez, j'amène avec moi toute cette expérience vécue, non seulement de ma propre vie, mais de celle de mes frères et sœurs. Il vit dans un foyer de groupe, et son taux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH), avec quelques augmentations depuis l'an dernier, s'élève à environ 1 305 \$.

BERNICE

Waouh! Et comment les gens vivent-ils avec ça?

RABIA

Le coût de la chambre de son foyer de groupe et de la pension est de 1 143 \$ maintenant. C'est donc mille dollars en dessous du seuil de pauvreté. Aujourd'hui, il a de la famille qui le soutient, alors il n'a pas de problèmes à obtenir des vêtements, des chaussures, des gants, des chapeaux, du shampooing et du dentifrice, ou pour organiser sa fête d'anniversaire.

BERNICE

Je comprends. Et si une personne n'avait pas une telle famille?

RABIA

Lorsqu'il y a des gens qui n'ont pas ce soutien familial, ou qui n'ont pas de membres de la famille ayant au moins un revenu de subsistance pour les aider, sans qu'ils en soient responsables, beaucoup de ces personnes en situation de handicap qui vivent dans la pauvreté ne choisissent pas de ne pas travailler. Elles ne peuvent tout simplement pas travailler en raison des obstacles auxquels elles sont confrontées à cause de leur handicap.

BERNICE

Vous avez mentionné avoir vu des exemples de personnes qui doivent faire appel à l'approvisionnement par la foule pour pouvoir subvenir à leurs besoins de base, et souvent nous pensons à l'approvisionnement par la foule pour ce genre de choses. Dans ma tête, je pense

automatiquement aux États-Unis, vous voyez? C'est dans ce pays qu'en raison d'un manque de soins de santé, d'avantages, etc., beaucoup de gens doivent faire appel à l'approvisionnement par la foule pour pouvoir se procurer des soins de santé ou pour autre chose. Ce n'est pas quelque chose que nous pensons habituellement voir se produire au Canada, mais d'après votre expérience et les personnes qui luttent à vos côtés, il n'est pas rare que les gens doivent se tourner vers ces autres sources pour pouvoir survivre essentiellement.

RABIA

Il y a une histoire très importante au sujet de Madeline sur la côte ouest qui chaque mois lutte pour joindre les deux bouts, qui chaque mois a du mal à faire face aux besoins liés à son handicap et qui chaque mois est de plus en plus à la traîne, et cherche à obtenir de l'aide et du soutien financier. Et elle se demande la chose suivante : « Est-ce le mois où je vais mettre fin à ma vie à cause de la pauvreté dans laquelle je vis? » Elle a donc préparé sa demande d'aide médicale à mourir pour que celle-ci soit exécutée.

C'est à quel point les personnes en situation de handicap sont désespérées dans ce pays; le fait que les nécessités de base leur permettant de vivre avec leur handicap coûtent au moins 30 % de plus que le seuil officiel de pauvreté, et que leurs prestations se situent jusqu'à 30 % en dessous de ce seuil de pauvreté.

BERNICE (NARRATION)

Ce point est important. Il y a des coûts essentiels associés à un handicap que le seuil officiel de la pauvreté du Canada ne prend pas en compte, comme le transport et le logement accessibles ou les soins personnels et les dispositifs d'assistance.

Les programmes provinciaux et territoriaux existants ne répondent pas à ces besoins. Par exemple, le montant mensuel du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées ou POSPH donne à peine au frère de Rabia le revenu dont il a besoin pour couvrir le coût de son foyer de groupe.



En 2021, lorsque Rabia est devenue directrice nationale du mouvement Le handicap sans pauvreté, l'objectif du mouvement était de s'assurer que le gouvernement fédéral respectait sa promesse de créer la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Il voulait s'assurer que les personnes en situation de handicap soient présentes à la table pour façonner le projet de loi de façon significative.

À peine deux ans plus tard, la prestation canadienne pour les personnes handicapées, aussi connue sous le nom de projet de loi C-22, est devenue loi. J'étais curieuse d'apprendre comment ils ont obtenu une victoire aussi monumentale.

Bâtir un mouvement pour mettre fin à la pauvreté liée au handicap

BERNICE

Pouvez-vous me parler des années 2021 à 2023? À quoi ressemblait cette organisation avant qu'elle en arrive là en juin 2023, lorsque ce projet de loi a reçu la sanction royale?

RABIA

À quoi ressemblait-elle? – Et, encore une fois, je reviens aux relations et au pouvoir – la philanthropie et les gens impliqués dans l'incubation de ce concept du mouvement Le handicap sans pauvreté ont investi dans la construction d'un mouvement. Et ils ont investi de manière marquante.

J'ai eu l'occasion d'avoir le soutien dont j'avais besoin pour faire le travail que j'avais besoin d'accomplir. Quelqu'un m'aidait à gérer mon horaire, à formater des documents, à générer d'autres formats de documents et à trouver de l'information pour moi.

J'ai pu constituer une équipe et, au sein de cette équipe, j'ai également pu obtenir le soutien dont j'avais besoin. Donc ma force ne réside pas dans ces petites tâches, des tâches très importantes mais des tâches qui prennent beaucoup de temps pour moi lorsqu'il s'agit d'accessibilité. J'ai donc pu me concentrer sur ce

que je fais bien. Et ce que je fais bien, c'est de diffuser des messages, d'élaborer des messages, d'établir des relations, de parler au monde entier dans n'importe quel format nécessaire, en personne ou en ligne, de rassembler les gens et d'exploiter une variété de réseaux. J'ai pu faire tout cela en apprenant et en étant encadrée par des gens qui savaient comment construire un mouvement.

La première année a donc consisté à faire appel à des experts, à tirer avantage d'expertises pour concevoir la prestation, à préparer des données de modélisation qui pourraient éclairer l'ensemble des fonctionnaires sur ce à quoi la prestation pourrait ressembler en définitive, sur ce qu'elle pourrait coûter, et à partager nos données de modélisation avec les hauts fonctionnaires.

Apprendre à tirer parti des médias a été énorme pour moi, tout comme créer et coécrire des articles d'opinion avec des personnalités reconnues.

Nous avons exploité le bénéfice du concept d'une lettre ouverte que nous avons fait signer par 200 Canadiens éminents, en situation de handicap ou non.

Et nous avons engagé des artistes en situation de handicap. En fait, notre premier coprésident Luca Patuelli, également connu sous le nom de Lazylegz, est un danseur de renommée mondiale vivant avec un handicap.

Nous avons surmonté tous les obstacles. Au départ, nous nous organisons dans un espace où tout était virtuel. Nous devons donc tirer parti de toutes les plateformes en ligne possibles. Nous avons diffusé des messages au moyen de webinaires, de balados et de tous les médias sociaux possibles.

Nous avons mis sur pied une table de leadership diversifiée et, encore une fois, très rafraîchissante et nouvelle, qui a rassemblé des gens de partout au pays ayant une expérience vécue du handicap, différents types de handicaps, des identités intersectionnelles ainsi que quelques aidants naturels, juste pour nous assurer que nous ne laissons personne derrière nous. Nous avons donc cette riche et nouvelle diversité de



personnes à la table qui parlaient du handicap, encore une fois, ce qui, je pense, est sans pareil.

Le monde s'étant ouvert, nous avons commencé à organiser des séries Déjeunons et apprenons, et des réunions communautaires. Et nous nous sommes même rassemblés sur la Colline du Parlement à l'automne 2022. C'est à ce moment-là que ce projet de loi a été déposé pour la deuxième lecture, et nous avons vu émerger un appui unanime pour le faire passer à travers les divers processus au Parlement. Nous avons participé à toutes les étapes, des audiences du comité parlementaire aux audiences du Sénat, et ainsi de suite.

Nous avons même fini par lancer un [bulletin de rendement sur la pauvreté des personnes en situation de handicap](#) (en anglais) en juin 2023, et nous sommes allés à Ottawa pour faire bloc derrière le gouvernement à nouveau. Enfin, le projet de loi C-22 est entré en vigueur à la fin de juin de cette année.

BERNICE

C'est incroyable. Il semble que, lorsque vous dites, oh, 2021 à 2023, ce n'est pas une longue période. Mais quand vous parlez de l'histoire et de toutes les différentes stratégies, de toutes les personnes que vous avez rassemblées et de la façon dont vous travaillez dans les communautés, c'est une énorme quantité de travail et une tâche considérable.

RABIA

C'est le cas.

BERNICE

De toutes ces stratégies dont vous avez parlé, avez-vous l'impression que l'une d'entre elles a été la plus efficace ou plus efficace que les autres? Ou croyez-vous que ce sont toutes ces choses différentes combinées qui ont vraiment fait la différence?

RABIA

Nous devons travailler de toutes les façons. Nous travaillons de plus en plus sur le terrain parce qu'il y a

toujours des gens que nous n'allons pas atteindre dans les espaces en ligne. Nous devons donc rencontrer des gens là où ils sont dans la communauté.

Nous avons réuni une table de partenaires vraiment diversifiée. Certaines des idées vraiment incroyables qui ont émergé, ont émergé de ce groupe. Par exemple, Dana Milne a dit : « Nous avons mené une campagne efficace auparavant, nous devons essayer cette campagne. Cela aidera à surmonter la fracture numérique, cela impliquera les gens sur le terrain. » C'est ainsi que s'est déroulée notre campagne de cartes postales « Budgétisez la prestation ».

Avant cela, nous menions une campagne appelée « Where's the Bill? » (Où est le projet de loi?) Et nous avons même fait produire un refrain publicitaire de Jay Ross pour ça. C'est vraiment cool.

BERNICE

Oh, vous souvenez-vous du refrain publicitaire?

RABIA

C'était juste « Where's the bill? Where's bill? » C'était vraiment bien fait.

JAY ROSS | Where's the bill? (Où est le projet de loi?) Where's the bill? (Où est le projet de loi?) By word of mouth, we're gonna bring it to the House. (Par le bouche à oreille, nous allons l'apporter à la Chambre des communes.) Where's the bill? (Où est le projet de loi?) Where's the bill? (Où est le projet de loi?) ([Le handicap sans pauvreté – vidéo : Canada Disability Benefit : Where's the bill?](#) [Prestation canadienne pour les personnes handicapées : où est le projet de loi?])

RABIA

Nous n'arrêtons pas de parler de « Where's the bill? », maintenant il est à l'étape de la deuxième lecture, maintenant il est devant les comités, maintenant il est au Sénat, n'est-ce pas? Il doit être adopté. Nous parlions donc de tout cela et de maintenir la pression pour que la prestation soit budgétisée.

Et au printemps de cette année, nous avons lancé notre campagne de cartes postales. Plus de 70 000 cartes postales ont été distribuées à travers le pays dans diverses communautés demandant au ministre des Finances de budgétiser la prestation. Et on a réalisé que les cartes postales fonctionnent très bien sur le terrain. Les gens s'enthousiasment. Nous pouvons les utiliser lors d'événements. Nous pouvons les récupérer auprès des gens, ou les gens peuvent chacun les envoyer par courrier, et elles se rendent librement sur la Colline du Parlement.

Ainsi, les gens, qui n'ont peut-être pas le même niveau d'accès en ligne ou qui n'ont pas accès à leur député local, provenant des communautés rurales et éloignées, ont pu participer.

Une belle histoire qui a émergé était celle d'un gentleman, un aîné dans ses 80 ans, qui est un père et un grand-père, et qui, en raison de son expérience vécue comme aidant naturel d'une personne en situation de handicap, s'est passionné pour cette prestation permettant de soutenir les membres de sa famille. Il disait : « Je ne suis pas un gars de la technologie. » Il a rencontré notre responsable des communications Amy Ma, basée à Montréal, et il a dit : « Donnez-moi 1 000 cartes postales. Je vais les faire signer et les envoyer. »

Nous avons donc vraiment vu la passion et les possibilités perçues des personnes qui voulaient participer parce que c'était si personnel et si réel pour elles.

BERNICE

Oui, absolument. J'aime ça, la passion et les possibilités. C'est une façon si soignée et puissante de le formuler.

Qu'avez-vous ressenti quand vous avez appris que le projet de loi, après plus de 2 ans d'organisation, avait finalement été adopté? Comment avez-vous vécu ce moment?

RABIA

Pour moi, pour nous tous, nous nous disons : « Super! Il est temps de célébrer! Prenons une pause et faisons la fête. » Et, vous savez, faire la fête pour moi ne veut pas dire boire de l'alcool ou ce genre de chose. Pour moi, la fête signifie juste : « Allez! Faisons du bruit comme nous le faisons dans certaines cultures », vous comprenez? Et je me disais vraiment : « Célébrons! »

BERNICE (NARRATION)

La Loi sur la prestation canadienne pour les personnes handicapées est entrée en vigueur en juin 2023. Mais le travail, me dit Rabia, est loin d'être terminé. Les personnes en situation de handicap n'ont pas encore reçu cette prestation.

Pourquoi? Parce que la Loi qui a été adoptée ne fournit qu'un cadre pour la prestation.

Ce cadre donne au gouvernement fédéral jusqu'à deux ans pour déterminer en détail ce à quoi ressemblera réellement la prestation, qui pourra y avoir accès et quel sera le montant de la prestation mensuelle.

Ces décisions sont cruciales et feront la différence entre une prestation qui s'attaque de façon significative à la pauvreté liée au handicap et une prestation qui n'est pas suffisante.

Rabia et Le handicap sans pauvreté savent par expérience que les personnes en situation de handicap doivent être véritablement impliquées dans ces décisions.

Rien sur nous sans nous, comme on dit.

Pour ce faire, Le handicap sans pauvreté a lancé son initiative visant à façonner la prestation canadienne pour les personnes handicapées, appelée « Façonner la PCPH ».

S'organiser pour faire participer de manière significative les personnes en situation de handicap à l'élaboration de la prestation canadienne pour les personnes handicapées

RABIA

Nous avons donc entrepris le projet « Façonner la PCPH » en posant 75 questions aux Canadiens vivant avec un handicap et aux aidants naturels au cours de sa première phase. L'objectif de ce projet était d'atteindre les personnes racisées, les personnes de couleur, les personnes noires, autochtones, anciennement incarcérées, actuellement incarcérées, institutionnalisées, francophones, communiquant en langue des signes américaine et québécoise. Il s'agissait également de puiser dans une riche diversité de personnes et aussi de membres de la communauté queer, de puiser dans tout le monde et dans toute personne ayant une expérience vécue pour leur donner l'occasion de faire entendre leurs voix et leurs points de vue.

Grâce à cette enquête, nous avons obtenu 4 537 réponses avec un taux d'achèvement de plus de 90 %. La majorité représente des personnes en situation de handicap, et un faible pourcentage représente des aidants naturels. Il y a un chevauchement sain des aidants naturels, qui sont eux-mêmes en situation de handicap.

Nous sommes donc vraiment fiers des personnes que nous avons contactées et entendues dans ce processus, et nous avons quelques étapes supplémentaires dans ce processus où nous avons des entretiens entre pairs parce que tout le monde ne peut pas participer en ligne.

Ensuite, nous utiliserons certainement ces données et proposerons d'informer les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les bureaucrates, afin qu'ils soient bien conscients de l'esprit du « rien sur nous sans nous » engagé dans tout ce processus.

Rapport final du projet « Façonner la PCPH »

Le handicap sans pauvreté.
[2024].

Depuis cette entrevue avec Rabia, Le handicap sans pauvreté a publié les conclusions de son projet « Façonner la PCPH » dans une série de rapports nationaux et provinciaux. Présentant les perspectives des personnes en situation de handicap partout au pays, ce [rapport national final](#) est une ressource essentielle pour les praticiens de la santé publique et les responsables des politiques afin d'apprendre quelles mesures doivent être prises pour éliminer la pauvreté chez les personnes en situation de handicap.



BERNICE

Est-ce qu'une partie du travail concernant la manière dont vous essayez de façonner la prestation dont vous essayez de façonner la prestation consiste à savoir comment le handicap est défini et compris? Selon vous, y a-t-il un décalage entre la façon dont le mouvement Le handicap sans pauvreté, par exemple, comprend ce qu'est un handicap et la façon dont les responsables des politiques le comprennent, ou y a-t-il un alignement là-dessus?

RABIA

Nous n'adoptons pas une définition commune du handicap. La communauté médicale enquête toujours sur un modèle médical, elle enquête toujours sur la réadaptation. Elle ne tient pas compte de l'approche de la justice pour les personnes en situation de handicap ou du modèle des droits de la personne ou du modèle social du handicap, selon lequel les obstacles auxquels les personnes en situation de handicap sont confrontées ne sont pas la conséquence de leur handicap, mais sont construits par la société.

BERNICE

Oui, absolument. Vous avez mentionné ce projet de loi qui a été adopté, c'est un projet de loi-cadre. Maintenant, votre organisation est axée sur la garantie

que la prestation réelle fournisse un soutien aux personnes auxquelles elle est destinée. Quels sont les domaines d'intérêt potentiels en ce qui a trait à la conception de cette prestation?

RABIA

Tout le monde doit travailler ensemble. Cela signifie tous les ordres de gouvernement, tous les programmes et tous les soutiens. Cela signifie qu'une prestation fédérale entre en jeu; la province ne devrait pas récupérer les soutiens qu'elle accorde aux personnes en situation de handicap en ce moment.

BERNICE

Donc, disons que vous êtes en Ontario et que vous recevez la prestation du POSPH, en raison de la prestation fédérale, on pourrait vous enlever une partie du financement du POSPH. Est-ce bien un exemple de récupération?

RABIA

Oui, ce serait un exemple de récupération.

BERNICE

Donc pas de récupération. C'est une partie essentielle de ce que vous aimeriez voir se réaliser?

RABIA

Pas de récupération, plutôt de l'harmonisation.

BERNICE

Oh, d'accord.

RABIA

Harmonisons tout pour qu'il n'y ait pas de conséquences sur les programmes et les soutiens que les personnes en situation de handicap reçoivent qui les laisseraient dans une situation pire que la leur. Le principe qui sous-tend les lois sur l'accessibilité aux niveaux provincial et fédéral n'est pas de créer de nouveaux obstacles, n'est-ce pas? Il s'agit de réduire ou d'éliminer les obstacles existants et de prévenir de nouveaux obstacles.

À mon avis, l'esprit de cette mesure législative doit être respecté une fois que la prestation canadienne pour les personnes handicapées sera présentée et qu'il n'y aura pas de nouveaux obstacles financiers ou de nouvelles difficultés systémiques infligés aux personnes en situation de handicap lorsqu'il s'agit d'accéder à des services de soins personnels négociés dans leur province; c'est-à-dire d'accéder à des subventions pour le loyer, à des suppléments alimentaires spéciaux, à un financement du programme de dispositifs d'assistance et à un financement qui paie pour les produits d'incontinence, par exemple.

BERNICE

Oui, absolument.

J'ai une dernière question pour vous. Comment vous êtes-vous vu changer dans le travail que vous faites?

RABIA

Je sens que j'ai grandi. J'ai toujours donné l'heure juste aux personnes de pouvoir, et j'ai été assez diplomate pour faire face à des situations difficiles, mais j'ai affiné certaines de ces compétences. J'ai renforcé ma capacité à orner mes pensées.

BERNICE

Nous les voyons exposées aujourd'hui!

RABIA

J'ai évidemment acquis un réseau de personnes beaucoup plus fort dont j'ai appris. Cela a restauré ma croyance dans le fait qu'il y a du pouvoir à se rassembler, à bâtir un mouvement, à partager un langage de justice pour les personnes en situation de handicap qui peut faire en sorte que des changements locaux se produisent et qui évolue vers le changement national et mondial.

Vous savez, ça fait 30 ans que j'ai obtenu mon diplôme d'études de premier cycle universitaire et que je suis entrée dans la salle des facultés et décidé que c'était un tournant dans mon monde. Ça fait 30 ans que j'ai été politiquement changée pendant ces années où

j'étais à l'université et que j'ai vu ce qui se passait dans le monde entier, et l'expérience de l'autre que je vivais, pas tant comme personne en situation de handicap, mais comme fille à la peau brune, musulmane et aveugle. Et j'ai eu le sentiment que je devais me lever et être claire sur qui je suis. C'est là que j'ai commencé à porter le hijab, et j'ai dit : « Tiens, prends ça le Canada, je suis aussi musulmane. » C'est à cause de la situation mondiale, et cette situation mondiale n'a pas changé. En fait, c'est de pis en pis.

« qu'il y a du pouvoir à se rassembler, à bâtir un mouvement, à partager un langage de justice pour les personnes en situation de handicap qui peut faire en sorte que des changements locaux se produisent et qui évolue vers le changement national et mondial. » [Traduction libre]

RABIA KHEDR

Dans les années 1990, ça ne s'appelait pas islamophobie; aujourd'hui, c'est le cas. Et j'y suis confrontée dans de nombreux espaces. Mais le fait qu'aujourd'hui j'ose donner l'heure juste aux personnes de pouvoir dans une variété d'espaces dissipe aussi les mythes autour d'une femme musulmane en situation de handicap.

Je suis reconnaissante du privilège que j'ai en tant que citoyenne canadienne de pouvoir me rassembler sur la Colline du Parlement et marcher dans les couloirs du Parlement pour parler des questions qui me tiennent à cœur. Et pourtant, en même temps, je sais qu'il y a des aspects de mon identité qui sont opprimés; j'ai le sentiment de ne plus pouvoir parler au pouvoir le langage de la vérité, et cela me met aussi très mal à l'aise.

Il y a donc beaucoup de travail à faire. J'ai changé. Vous savez, je suis devenue beaucoup plus civile dans certains des termes que j'utilise à propos de mon pouvoir. J'avais l'habitude de dire que je suis une perturbatrice, et je me suis adaptée au langage du privilège blanc, en disant que je suis une perturbatrice de systèmes et une entrepreneure sociale.

BERNICE

Oh, entrepreneure sociale!

RABIA

Alors oui, je pense que j'ai grandi, j'ai changé.

Et je crois profondément que, si nous travaillons ensemble, que nous reconnaissons et apprécions nos différences et découvrons nos valeurs communes, et que nous parlons de ces valeurs qui font appel au cœur et à l'âme des personnes en position de pouvoir, nous verrons le changement dont nous rêvons en matière de justice pour les personnes en situation de handicap dans ce pays.

JAY ROSS | Where's the bill? (Où est le projet de loi?) Where's the bill? (Où est le projet de loi?) ([Le handicap sans pauvreté – vidéo : Canada Disability Benefit : Where's the bill? \[Prestation canadienne pour les personnes handicapées : où est le projet de loi?\]](#))



Le handicap sans pouvoir

Il y a beaucoup à faire pour que la prestation canadienne pour les personnes handicapées devienne une réalité. Pour en savoir plus et vous impliquer, consultez disabilitywithoutpoverty.ca/fr.



**disability
without
poverty**

**le handicap
sans
pauvreté**

DISCUSSION AVEC JONATHAN HELLER

BERNICE (NARRATION)

Le parcours de Rabia avec Le handicap sans pauvreté a restauré sa croyance dans le pouvoir de se rassembler et de bâtir un mouvement dirigé par des personnes en situation de handicap. Notre conversation a soulevé quelques questions : Où est la santé publique? Comment pouvons-nous utiliser notre pouvoir pour appuyer ce mouvement intersectionnel dynamique visant à mettre fin à la pauvreté liée au handicap au Canada?

Pour réfléchir à ces questions, j'ai parlé à mon collègue Jonathan Heller. Jonathan est chercheur invité au CCNDS, il se concentre sur la répartition du pouvoir pour favoriser l'équité en santé.

Avant de se joindre à l'équipe du CCNDS, Jonathan a cofondé Human Impact Partners, une organisation américaine sans but lucratif apportant le pouvoir de la santé publique aux mouvements pour une société juste. Il a été codirecteur pendant 14 ans. Jonathan m'a appelé de sa nouvelle maison à Vancouver.

BERNICE

Jonathan, je te connais comme le « Power Guy » (connaisseur du pouvoir) au CCNDS. Comment vous êtes-vous intéressé pour la première fois à la répartition du pouvoir communautaire pour favoriser l'équité en santé? Y a-t-il une histoire qui illustre cela?

JONATHAN

J'ai appris ce qu'était le pouvoir auprès des organisateurs communautaires. Et donc au début des années 2000, j'étais dans une organisation sans but lucratif aux États-Unis et nous faisons un tas d'évaluations d'impact sur la santé, et nous les faisons sur un éventail de questions allant du logement au transport.

Nous travaillions avec deux types de partenaires sur ces évaluations d'impact sur la santé. L'un d'entre eux était une organisation gouvernementale. Nous

avons fait beaucoup de choses avec des groupes d'organisation communautaire qui menaient des campagnes sur ces questions pour obtenir plus de logements abordables ou de congés de maladie payés, ou toutes ces autres questions de justice sociale. Ces organisateurs prenaient nos évaluations d'impact sur la santé, prenaient les données et faisaient beaucoup d'activités de plaidoyer autour d'eux.

« Mais quand nous étions en partenariat avec les organisateurs, ils prenaient nos données et les intégraient à leurs campagnes. Et ils les ont utilisées pour plaider auprès des responsables des politiques, et ils ont pu changer les lois, changer les politiques, changer les projets. » (Traduction libre)

JONATHAN HELLER

Et quand nous avons pris du recul et avons vu où nos évaluations d'impact sur la santé étaient efficaces, où elles contribuaient réellement au changement, ce n'était pas, sans surprise, avec les gens qui travaillaient au gouvernement. Ils ont pratiquement pris nos données et les ont mises de côté. Vous savez, les données probantes ne convainquaient personne de faire quelque chose de différent. Mais quand nous étions en partenariat avec les organisateurs, ils prenaient nos données et les intégraient à leurs campagnes. Et ils les ont utilisées pour plaider auprès des responsables des politiques, et ils ont pu changer les lois, changer les politiques, changer les projets.

Nous avons donc continué à travailler avec les organisateurs, et ce sont eux qui, je dirais, m'ont



vraiment éclairé sur le pouvoir. Nous avons commencé à voir que la raison pour laquelle ils ont pu apporter des changements est qu'ils avaient beaucoup de gens organisés et qu'ils pouvaient se présenter et presque forcer les responsables des politiques à regarder les choses différemment.

Je dirais même qu'au début, je suis venu faire des évaluations d'impact sur la santé en pensant que les données probantes allaient faire une différence, mais ce n'était vraiment pas du tout le cas. C'était quelque chose de vraiment difficile à comprendre pour moi, en fait. Quand les organisateurs m'ont parlé pour la première fois du pouvoir, au début, je n'en ai pas fait de cas.

BERNICE

Qu'est-ce que ces organisateurs vous ont dit au sujet du pouvoir que vous avez d'abord ignoré?

JONATHAN

Je pense, vraiment, que je voulais juste croire que les données probantes allaient faire une différence.

BERNICE

Est-ce que ce n'est pas ce qu'on veut tous?

JONATHAN

Et c'est ce qu'on nous enseigne. Quand on va à l'école, on nous apprend qu'il s'agit d'élaborer des politiques basées sur des données probantes. Chaque fois que je pense à cette phrase, je pense à quelqu'un qui m'a dit qu'il ne s'agissait pas d'élaborer des politiques basées sur des données probantes, mais plutôt d'élaborer des données probantes sur des politiques; que les gens créent essentiellement des données probantes pour étayer leurs politiques. Je voulais penser que le pouvoir n'en faisait pas partie pour quelque raison que ce soit. C'était vraiment dur pour moi d'accepter ça. J'ai remarqué que c'est vrai pour les autres.

Je pense qu'en santé publique, nous ne possédons pas vraiment notre pouvoir. Nous pensons au pouvoir

comme quelque chose de dégoûtant, dans lequel nous ne voulons pas vraiment nous engager. Et je pense que nous devons vraiment changer notre façon de penser au pouvoir si nous voulons être en mesure de faire le genre de réformes d'équité et de justice dont nous parlons.

BERNICE

Oui, je pense que c'est un point très important. Généralement, le pouvoir peut avoir des connotations négatives, sur lesquelles vous avez écrit.

Pouvoir et équité en santé

BERNICE

Parlez-moi de ce que le pouvoir signifie pour vous.

JONATHAN

Nous enregistrons cet épisode pour l'anniversaire du Dr Martin Luther King Jr. et je reviens sur ses propos. Il a dit : « Le pouvoir est la capacité d'atteindre un but. La question de savoir s'il est bon ou mauvais dépend de l'objectif poursuivi. » [traduction] Et donc, atteindre notre objectif – qui est de faire avancer l'équité et la justice – est vraiment important.

Puis l'autre façon dont je pense au pouvoir, c'est en pensant à la répartition du pouvoir communautaire. Il y a une définition que Manuel Pastor a publié il y a quelques années qui dit que :

Le pouvoir communautaire est la **capacité des communautés les plus touchées par l'iniquité structurelle à construire, maintenir et développer une base organisée de personnes qui agissent ensemble par le biais de structures démocratiques pour établir des lignes d'action, modifier le discours public, influencer les personnes qui prennent les décisions et cultiver des relations continues de responsabilité mutuelle avec les décideurs qui changent les systèmes et font progresser l'équité en santé.**

BERNICE

On dirait que vous dites que le pouvoir n'est pas intrinsèquement mauvais ou bon, mais cela dépend de la façon dont ce pouvoir est utilisé et à quelle fin. Est-ce que c'est bien ça?

JONATHAN

Exactement. C'est exactement ça.

BERNICE

Pourquoi le pouvoir est-il important pour l'équité en santé?

« qu'il y a des raisons pour lesquelles des inégalités existent. Elles ne sont pas seulement une chose naturelle. C'est parce qu'un groupe de personnes qui a plus de pouvoir établit les objectifs et crée les structures essentiellement pour faire progresser leurs intérêts. »

[Traduction libre]

JONATHAN HELLER

JONATHAN

Je pense que faire avancer l'équité en santé exige que nous modifions les systèmes et les politiques. Et, je pense qu'il y a des raisons pour lesquelles des inégalités existent. Elles ne sont pas seulement une chose naturelle. C'est parce qu'un groupe de personnes qui a plus de pouvoir établit les objectifs et crée les structures essentiellement pour faire progresser leurs intérêts.

Nous devons donc renforcer notre pouvoir pour que les personnes qui prennent des décisions nous écoutent plutôt que d'écouter les quelques individus qui essaient essentiellement de faire avancer l'inégalité.

Je pense que c'est une chose importante pour la santé publique de penser et de réaliser que ce n'est pas seulement un hasard que ces inégalités existent. Il y a des gens qui en bénéficient réellement et qui veulent l'ordre établi, et leurs intérêts sont ce que les responsables des politiques écoutent généralement.

BERNICE

Je pense que c'est un très bon point, Jonathan. Je ne sais pas si en santé publique, nous prenons assez de temps pour réfléchir à la façon dont les inégalités ne sont pas simplement le fruit du hasard ou de la chance et comment elles sont intentionnellement créées et renforcées. Parce que je pense que cette compréhension modifierait probablement les stratégies que nous mettons en œuvre en santé publique pour faire avancer l'équité en santé.

JONATHAN

C'est pour moi l'une des choses les plus importantes en regardant les choses sous l'angle du pouvoir. C'est que cela mène à un ensemble de stratégies que nous pouvons mettre en œuvre et qui sont concrètes, qui nous permettent de faire quelque chose de différent qui fera avancer l'équité en santé et la justice.

Un cadre pour comprendre le pouvoir

BERNICE

Parlons un peu de ces stratégies. Je lisais un document que vous avez écrit sur le pouvoir et l'équité en santé, qui est fantastique d'ailleurs, et qui traite des trois faces du cadre du pouvoir. Parlez-moi de ce cadre.

JONATHAN

Il y a différentes manières de penser au pouvoir, et je commencerai par dire qu'il n'y a pas une bonne manière. Selon moi, la plus utile, et celle qui mène aux meilleures stratégies, constitue ces trois faces du cadre du pouvoir qui ont été développées au début des années 1970 par un certain Steven Lukes, un théoricien social, et il s'est appuyé sur les travaux de beaucoup d'autres.

Des personnes avant lui avaient décrit la première face du pouvoir, ce qui était ce que les gens considèrent comme la face visible du pouvoir. Il s'agit des personnes qui sont capables d'influencer les membres du conseil municipal pour voter d'une manière particulière. Donc c'est vraiment quelque chose de visible. Vous pouvez voir les résultats dans le vote des membres du conseil municipal.

Ensuite, des personnes ont creusé un peu plus et ont constaté la chose suivante : « Eh bien, ce n'est pas la seule chose qui se produit. Comment une question peut-elle être inscrite à l'ordre du jour d'un conseil municipal? » Il s'agit alors de savoir qui influence les choses un peu plus dans les coulisses, d'une manière moins visible, d'une manière cachée dans les salles reculées. Voilà donc la deuxième face du pouvoir : la capacité de faire figurer une question à l'agenda des décisions politiques.

Et puis ce que Lukes a fait, c'est qu'il a étendu cela davantage encore et il a dit : « Nous sommes un peu piégés dans nos visions du monde et dans cette façon particulière dont nous connaissons le monde, et cela limite même ce que nous pensons possible. » Nous ne savons même pas quoi demander dans de nombreux cas.

BERNICE

D'après ce que vous dites, la première face est cette face visible du pouvoir : ce que nous pouvons voir en ce qui a trait aux votes réels qui sont faits, et la seconde face représente les personnes qui exercent une influence en coulisses. Serait-ce des choses comme inviter un député à dîner, ou quel serait un exemple de la deuxième face du pouvoir?

JONATHAN

Oui, je pense que c'est un bon exemple, ça en fait certainement partie. Une autre façon d'y penser est de mettre en place l'infrastructure nécessaire pour influencer ces députés. Comme les groupes d'affaires, par exemple, qui sont organisés. Ils ne parlent pas

Repenser la répartition du pouvoir pour favoriser l'équité en santé : Parlons-en

CCNDS. [2023].



Cette ressource publiée par le CCNDS dans le cadre de la série « Parlons-en » décrit comment les déséquilibres de pouvoir sont une cause profonde des inégalités sociales de santé. Elle explore les trois faces du pouvoir décrites par Jonathan et Bernice et comprend des exemples pratiques, une étude de cas et des façons dont vous pouvez réorienter le pouvoir pour chacune des trois faces : le pouvoir visible, caché et invisible.

Renforcer le pouvoir communautaire pour favoriser l'équité en santé : Une liste de lectures essentielles

CCNDS. [2023].



Cette liste organisée du CCNDS fournit aux praticiens de la santé publique un guide essentiel pour renforcer le pouvoir communautaire. Elle comprend des articles universitaires, des livres, des balados, des blogues et plus qui décrivent des stratégies pour répartir le pouvoir et la façon d'appliquer les concepts de pouvoir dans le travail de santé publique.

en tant qu'individus, mais en tant que collectif. Ils se sont réunis dans des chambres de commerce et dans d'autres formations dans le but précis de faire du lobbying et du plaidoyer. Ils ont donc construit une infrastructure massive pour influencer les décideurs à tous les ordres de gouvernement.

Lorsque nous nous organisons au sein de nos communautés, que nous décidons ensemble de ce qu'il faut faire et pour quoi plaider, et que nous faisons notre propre lobbying, c'est la deuxième face du pouvoir.

BERNICE

D'accord. Et la troisième face concerne le pouvoir d'influencer les visions et les récits du monde entier sur une question donnée. Est-ce que c'est bien ça?

JONATHAN

C'est exactement ça. Nous pouvons penser à cela comme une face invisible du pouvoir parce que nous ne savons même pas ce qui se passe. Il y a donc le visible, le caché et ensuite l'invisible.

Étude de cas : Le handicap sans pauvreté renforce le pouvoir communautaire

BERNICE

Appliquons ce cadre pour réfléchir à l'histoire que Rabia a raconté au sujet du travail du mouvement Le handicap sans pauvreté quant à la mobilisation pour la prestation canadienne pour les personnes handicapées. Comment l'histoire racontée par Rabia s'applique-t-elle à ces trois faces du pouvoir?

JONATHAN

Elle a immédiatement commencé à parler de pouvoir, et au début de ses commentaires, elle a commencé à parler d'un monsieur blanc qui s'est mis de côté pour lui permettre de devenir une leader. Je pense que c'est un excellent exemple de quelqu'un qui partage son pouvoir et ses privilèges. J'en estime vraiment la valeur. C'est tellement agréable que quelqu'un ait reconnu que c'était la bonne chose à faire et l'ait fait. Et je pense que ce n'est pas la norme. Je pense que les gens ont tendance à accumuler du pouvoir.

Donc, dans la plupart des cas, nous, c'est-à-dire les gens qui militent pour l'équité et la justice, allons devoir renforcer notre pouvoir pour pouvoir forcer le passage.

Elle a beaucoup parlé de la campagne qu'ils menaient autour d'une loi fédérale sur la prestation pour les personnes handicapées, et elle a parlé de travailler avec des experts pour rédiger des lois, pour mener des activités de plaidoyer, pour faire signer cette lettre

ouverte par plus de 200 personnes. Elle a parlé de la création d'une table de leadership diversifiée, de l'émission d'un bulletin de rendement. Elle a parlé d'une campagne de cartes postales. Tout cela contribue à influencer une décision qui était prise au niveau fédéral. Je penserais donc que toutes ces choses font partie de cette première face du pouvoir.

Elle a parlé de l'infrastructure qu'ils ont construite. Ils ont construit une organisation, Le handicap sans pauvreté. Ils ont réuni des coalitions. Ils ont organisé des gens. Et ils ont essentiellement mis la prestation pour les personnes handicapées à l'ordre du jour et l'ont fait adopter. C'est ce qui a construit toute cette infrastructure que je considère comme étant cette seconde face du pouvoir.

Vers la fin, Rabia parlait de la façon dont ils ont abordé toutes ces questions, en commençant par les valeurs et en expliquant que la situation actuelle ne correspond pas à l'image que le Canada se fait de lui-même, à ce qu'il veut être, et ce sont là des récits. La campagne et Rabia essayaient de changer la façon dont les gens voyaient les personnes en situation de handicap. Elle soulignait les récits dominants comme la vie des personnes en situation de handicap qui n'est tout simplement pas aussi précieuse, qui ne vaut pas autant que celle des personnes qui n'ont pas de handicap. Elle parlait de la valeur des gens. Et elle n'a pas parlé du capitalisme en soi, mais elle a parlé de la façon dont la valeur des gens est perçue comme étant directement proportionnelle à leur degré de contribution à l'économie. Ce sont des récits vraiment problématiques. Je pense donc que la campagne avait pour objectif d'essayer de commencer à changer ces récits. Ce sont là des exemples de la troisième face du pouvoir.

BERNICE

On dirait aussi qu'une partie du travail de la campagne est de changer la façon dont les gens comprennent le handicap lui-même. Elle a évoqué les préoccupations concernant les définitions médicales du handicap, qui peuvent réellement exclure des personnes des

droits auxquels elles devraient avoir accès. On dirait qu'une partie de ce travail modifie la façon dont nous comprenons le handicap et le retire de ces définitions médicalisées et étroites qui peuvent être vraiment restrictives et ne pas englober une compréhension complète de ce qu'est un handicap.

JONATHAN

Absolument, je pense que nous avons cette vision biomédicale qu'un handicap est quelque chose qui doit être réparé ou guéri ou éliminé ou effacé, que c'est anormal, que c'est un problème. Je pense que cela nous amène à penser que les personnes en situation de handicap sont le problème. Et c'est absolument quelque chose que nous devons changer si nous voulons la justice et l'équité pour les personnes qui vivent avec un handicap.

BERNICE

Oui. Il s'agit aussi de comprendre plus largement que les handicaps ne sont pas nécessairement des choses que vous pouvez voir, par exemple.

JONATHAN

Absolument. Je suis tout à fait d'accord.

Des possibilités pour la santé publique de soutenir Le handicap sans pauvreté et de renforcer le pouvoir communautaire

BERNICE

Selon vous, comment la santé publique peut-elle soutenir le travail du mouvement Le handicap sans pauvreté pour chaque face du pouvoir?

JONATHAN

Je ne sais pas à quel point la santé publique a réellement participé à la campagne jusqu'à maintenant. Mais je peux réfléchir à la façon dont nous pouvons nous impliquer au fur et à mesure que les choses avancent ou nous impliquer davantage.

Nous savons que la prestation pour les personnes handicapées pour laquelle Le handicap sans pauvreté s'est battu améliorerait la santé. Je pense que nous disposons déjà de ces données probantes. Nous savons que cela profiterait aux personnes en situation de handicap et à leurs familles. C'est assez intuitif. Je dirais que nous disposons de beaucoup de données probantes qui indiquent que les effets de la pauvreté sur la santé sont réels, par exemple, et combien la pauvreté a une incidence négative sur notre santé.

Nous pourrions recueillir ces données, créer des rapports sur les effets probables de la prestation pour les personnes handicapées sur la santé, écrire des textes d'opinion, aider à organiser les gens, nous pourrions potentiellement témoigner.

Rabia parlait de décisions. Alors que les décisions fédérales ont été prises, ils ont gagné la campagne. Il y a maintenant un tas de mises en œuvre qui doivent avoir lieu, et elle parlait de vouloir s'assurer qu'il n'y ait pas de récupération. Eh bien, la santé publique pourrait intervenir à ce stade-ci et expliquer pourquoi c'est si important et ce qu'il faut faire au niveau provincial. Nous pouvons apporter toutes nos données et nos rapports, et nous pouvons collaborer avec toutes les personnes qui s'organisent pour contribuer essentiellement aux victoires provinciales.

Je pense que c'est un exemple de ce que nous pouvons faire autour de la première phase du pouvoir, c'est-à-dire d'intervenir dans les luttes provinciales qui s'annoncent.

BERNICE

Oui, absolument. D'après ma conversation avec Rabia, il me semble que la santé publique n'a pas été très impliquée, voire pas du tout. À mon avis, d'après mon expérience en tant que praticienne de la santé publique, je pense qu'à cause du fait que ce que nous considérons comme un problème de santé publique est si étroit et dépassé, parfois, nous ne sommes pas vraiment dans les espaces où nous devrions être. Nous adhérons aux valeurs de l'équité en santé, mais



lorsqu'il s'agit de les faire correspondre à nos actes, je pense que nous avons encore un long chemin à parcourir.

Si l'on se projette dans 10 ans ou dans 15 ans, quels sont vos espoirs pour la santé publique en matière d'action pour renforcer le pouvoir communautaire afin de favoriser l'équité en santé?

« qu'à cause du fait que ce que nous considérons comme un problème de santé publique est si étroit et dépassé, parfois, nous ne sommes pas vraiment dans les espaces où nous devrions être. Nous adhérons aux valeurs de l'équité en santé, mais lorsqu'il s'agit de les faire correspondre à nos actes, je pense que nous avons encore un long chemin à parcourir. »

(Traduction libre)

BERNICE YANFUL

JONATHAN

Je pense que la première chose que nous devons faire est de comprendre le pouvoir, comprendre l'organisation et commencer à construire des relations avec les organisateurs communautaires. Peu importe où nous sommes ou sur quelle question nous travaillons, je parie que nous pouvons trouver des gens au sein de la communauté qui s'organisent autour de ces questions. Développer ces relations de confiance est vraiment ce qui va payer à long terme.

La santé publique a la parole : Le rôle de la santé publique dans l'organisation communautaire

CCNDS. [2024].



Cette ressource sur l'organisation communautaire, publiée par le CCNDS, explore l'importance de travailler aux côtés des groupes d'organisation communautaire – comme Le handicap sans pauvreté – pour faire avancer l'équité en santé. Elle présente aux praticiens de la santé publique les avantages et les obstacles de ces partenariats, et ouvre un espace pour un engagement et une discussion réfléchi sur les rôles du plaidoyer et de l'activisme dans le domaine de la santé publique.

RETOUR SUR L'ÉPISODE

BERNICE (NARRATION)

Quel privilège ce fut de parler avec Rabia et Jonathan et d'apprendre comment Rabia travaille avec d'autres pour bâtir un mouvement national intersectionnel visant à mettre fin à la pauvreté liée au handicap grâce à une nouvelle prestation canadienne pour les personnes handicapées.

Il y a beaucoup à faire pour que la prestation canadienne pour les personnes handicapées devienne une réalité. Pour vous impliquer, consultez disabilitywithoutpoverty.ca/fr.

Jonathan a parlé de la façon dont la santé publique peut utiliser notre pouvoir pour soutenir ce mouvement. Il a partagé quelques stratégies pratiques que nous pouvons utiliser pour comprendre et répartir le pouvoir. Pour des ressources connexes du CCNDS sur le pouvoir, consultez les liens dans les notes de l'épisode [également sur [notre site Web](#)].

La production de cet épisode a été dirigée par Carolina Jimenez et Rebecca Cheff, avec la contribution de Pemma Muzumdar et de Bernice Yanful.

PEMMA

Merci d'avoir écouté Disruption en matière de justice reproductive (Mind the Disruption), un balado du Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé.

Pour en savoir plus sur ce balado et sur le travail que nous réalisons, consultez notre site Web à nccdh.ca/fr.

Cette saison de *Mind the Disruption* a été animée par Bernice Yanful et produite par Rebecca Cheff, Carolina Jimenez, Bernice Yanful et moi-même, Pemma Muzumdar. L'équipe de ce projet est dirigée par Rebecca Cheff. La production technique et la musique originale sont signées Chris Perry.

Si vous avez aimé cet épisode, laissez-nous un commentaire! Et partagez le lien avec des amis ou des collègues. Cliquez sur le bouton « Follow » (suivre) pour d'autres récits sur des personnes travaillant avec d'autres à remettre en question le statu quo et à bâtir un monde juste et en meilleure santé.

QUESTIONS DE RÉFLEXION

Nous vous encourageons à répondre à ces questions, seul ou en groupe, pour réfléchir à cet épisode et établir des liens avec votre propre contexte.

RÉACTIONS INITIALES

- Qu'est-ce qui vous a surpris dans les conversations avec Rabia et Jonathan? Comment vous êtes-vous senti en lisant ou en écoutant cet épisode? Qu'est-ce qui a motivé ces sentiments? Comment pouvez-vous les utiliser pour alimenter l'action?

FAIRE LE LIEN AVEC VOTRE CONTEXTE

- Comment pouvez-vous vous assurer que vos efforts visant à promouvoir l'équité en santé dans votre contexte sont intersectionnels et répondent aux divers besoins et identités au sein de votre communauté, y compris pour les personnes en situation de handicap?
- En réfléchissant aux limites du rôle actuel de la santé publique dans la justice pour les personnes en situation de handicap, comment pouvez-vous perturber les approches traditionnelles et élargir la portée de la santé publique dans votre travail pour plaider en faveur du mouvement Le handicap sans pauvreté et de la justice pour les personnes en situation de handicap plus largement?
- Rabia et Jonathan discutent tous deux de récits dominants sur les personnes en situation de handicap qui sont nuisibles et qui entravent le progrès. Y a-t-il des récits dominants nuisibles dans votre communauté qui doivent être mis au défi pour promouvoir un avenir plus inclusif pour les personnes en situation de handicap? Comment pouvez-vous travailler pour changer ces récits dans votre pratique de santé publique?

LA DISRUPTION POUR UN MONDE PLUS SAIN ET EN MEILLEURE SANTÉ

- Pourquoi est-il important pour les professionnels de la santé publique qui font avancer l'équité en santé de comprendre le pouvoir et de s'y engager?
- En utilisant le cadre des trois faces du pouvoir discuté par Jonathan, quelles stratégies pouvez-vous mettre en œuvre dans votre travail pour perturber les inégalités existantes et promouvoir l'équité en santé? Comment pouvez-vous appliquer ces stratégies pour créer un changement significatif dans votre communauté?

COORDONNÉES

Centre de collaboration
nationale des déterminants
de la santé
Université St. Francis Xavier
Antigonish (N.-É.) B2G 2W5
ccnds@stfx.ca
www.nccdh.ca/fr

REMERCIEMENTS

Ce document a été préparé par Roaa Abdalla, adjointe de recherche et étudiante à la maîtrise en santé publique, et Rebecca Cheff, spécialiste du transfert des connaissances au CCNDS. La coordination du design a été assurée par Caralyn Vossen, coordonnatrice en transfert des connaissances au CCNDS.

La production de cet épisode a été dirigée par Carolina Jimenez et Rebecca Cheff, avec la contribution de Pemma Muzumdar et de l'animatrice Bernice Yanful, spécialistes du transfert des connaissances au CCNDS. Extraits reproduits avec la permission du mouvement Le handicap sans pauvreté (Elisa; *Where's the bill?*); de ParLVU (Jen Gammad; Madame Carla Qualtrough; Michelle Hewitt).

Le Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé est situé à l'Université St. Francis Xavier. Nous reconnaissons que nous nous trouvons en Mi'kma'ki, le territoire ancestral non cédé du peuple micmac.

Veuillez citer l'information contenue dans le présent document comme suit : Centre de collaboration nationale des déterminants de la santé. [2025]. *Transcription de l'épisode du balado et document d'accompagnement : Disruption en matière de handicap sans pauvreté* (Mind the Disruption, saison 2, épisode 3). Antigonish (NS) : CCNDS, Université St. Francis Xavier.

ISBN: 978-1-998022-76-2

La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de l'Agence de la santé publique du Canada, qui finance le CCNDS. Les points de vue exprimés dans le présent document ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Agence de la santé publique du Canada.

Une version électronique (en format PDF) du présent document est disponible au ccnds.ca.

A PDF version of this publication is also available in English at www.nccdh.ca under the title *Podcast episode transcript & companion document: Disrupting for disability without poverty* (Mind the Disruption, Season 2, Episode 3).